

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE
RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



N° 26 - JUILLET 1958

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 26 - JUILLET 1958

ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

5 MARS 1958

La séance fut ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Chanoine Et. Drioton, Président.

Le procès-verbal de la précédente assemblée fut adopté à l'unanimité.

S'étaient excusés : M. le Recteur Bayen, M. le Professeur Maystre (Suisse), MM. les Professeurs Stracmans et de Wit (Belgique), Mme Henri Maspero, Mlle Monnet, M. Colonna-Ceccaldi, M. Godron, M. Grelet, M. Leclant.

Nécrologie :

Le Président évoqua le souvenir de M. le Baron de Benoist, administrateur de la Compagnie Universelle du Canal de Suez, lequel, au cours des nombreuses années passées au Caire en qualité d'agent supérieur de la Compagnie, s'intéressa de près aux travaux des égyptologues français et les aida par tous les moyens en son pouvoir.

Présentation de nouveaux Membres :

Mme Durteste ;
M. Etienne Bernand ;
M. André Bernand ;
M. Gallet ;
Mlle Milan ;
M. Lourie (Léningrad) ;
Mme Matthieu (Léningrad) ;

Mme Varda ;
Mlle Cambefort ;
Mme Farhi ;
M. de Fleury ;
M. Lizana (Saragosse).

NOUVELLES D'EGYPTE :

Travaux du Centre Egyptien de Documentation et d'Etudes.

Le Président résuma en quelques mots les travaux de coopération repris depuis quelques mois par le Centre Egyptien de Documentation et d'Etudes avec les équipes d'égyptologues envoyées par l'UNESCO, sous la direction de Mme Noblecourt. Après une très fructueuse mission dans la région des temples submergés de Kalabsha, terminée à la fin du mois d'octobre, la seconde grande mission d'hiver a été entreprise en Abou-Simbel dès le mois de janvier. Sont venus coopérer avec leurs collègues, le Professeur Cerny, de l'Université d'Oxford, le Professeur Donadoni, de l'Université de Milan, le Professeur Edel, de l'Université de Bonn. — M. Jacquet (Suisse) continue ses travaux, suite à sa collaboration de la mission d'été ; revenu au Caire, il est reparti vers Abou-Simbel. M. Goedicke, assistant-expert UNESCO (Vienne), a été affecté aux travaux du Centre au Caire et a accompli une courte mission en Nubie. Mme Noblecourt s'est rendue deux fois en Egypte (fin décembre et début janvier, puis mi-février).

Les travaux de relevés sont très avancés dans les deux temples et les équipes de photographes égyptiens font maintenant merveille. Les dessinateurs se forment en équipe. Le bureau des architectes est constitué et coopère étroitement avec M. Jacquet. Outre les deux temples d'Abou-Simbel, les relevés (philologie, archéologie, dessins, architecture, photographies, etc.) ont été entrepris dans les deux chapelles de la rive droite méridionale en Abou Oda et à Gebel Chams. Au Caire, le gouvernement égyptien achève sur un terrain magnifiquement distribué, derrière le Service des Antiquités et près de la Corniche, le grand bâtiment où les différents services scientifiques et techniques de ce Centre modèle seront définitivement installés. Les résultats déjà acquis sur le plan scientifique, les efforts en commun aussi bien pour l'organisation du travail en Nubie que l'érection de cette Maison de l'Égyptologie, ont été sanctionnés au cours de la dernière semaine de février en Egypte par le président du Conseil d'Administration de l'UNESCO, M. Véronèse, le directeur général de l'UNESCO, M. Luther Evans, et le directeur général adjoint, M. Adisheshia, qui se sont rencontrés au Caire.

ACTIVITES DES COLLEGUES EN EGYPTE :

Le Service des Antiquités a repris les fouilles de Ballana et Kustul. D'autres investigations sont envisagées en Nubie, entre autres les fouilles de Aniba.

Les Missions Etrangères, après un court arrêt, ont de nouveau reçu l'autorisation de fouiller en Egypte, au nord de la première cataracte.

Institut Suisse : Le Docteur Ricke doit dresser le plan des constructions religieuses d'Eléphantine.

Musée de Leyde : Le Docteur Klassens a repris ses travaux en Abou-Roash.

Musée et Université de Varsovie : Le Professeur Mikalowski, nommé « visiting professor » à l'Université d'Alexandrie pour tout l'hiver, reprendra aux mois de mars et avril ses investigations à Tell Athrib.

Université de Bonn : Le Professeur Edel entreprendra au milieu de l'hiver le « nettoyage » de certaines tombes d'Assouan.

Université de Milan : Enfin le Professeur Donadoni doit cet été (septembre) effectuer des recherches dans un petit sanctuaire ptolémaïque gréco-romain de la Nubie submergée.

VISITE DE COLLEGE ETRANGER :

M. le Professeur Siegfried Schott, de l'Université de Göttingen, assistait à notre dernière séance.

COMMUNICATIONS :

Deux communications étaient au programme :

M. le Chanoine Et. Drioton : **Amon avant la fondation de Thèbes.**

M. Fr. Daumas : Les Mammisis d'Egypte et de Nubie.

La séance fut levée à 19 h. 30.

A M O N
AVANT LA FONDATION DE THÈBES (1)

par Étienne DRIOTON

Il semble bien que tout ce qui pouvait être dit sur les origines du culte d'Amon thébain ait été rassemblé et commenté en 1929 par Kurt Sethe dans sa magistrale étude *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*. Après presque trente ans ce mémoire n'a pas encore vieilli. M. Kees lui-même en a fait siennes les conclusions dans son ouvrage sur la religion égyptienne, dont la seconde édition a paru en 1956. (2)

D'après Sethe, l'introduction d'Amon en territoire thébain fut le fait des derniers monarques de la XI^e dynastie, les Montouhotep. L'un de ceux-ci, abandonnant Hermonthis, jusqu'alors capitale du nome sous l'égide du dieu Montou, transporta sa résidence dans la plaine spacieuse et fertile dont Louxor est aujourd'hui le centre. Sur la rive droite, il édifia son palais et sur la rive gauche il installa sa nécropole. A proximité de sa cour il construisit un temple à Montou, mais aussi un autre à Amon, dieu étranger au terroir, qu'il avait pris, on ne sait trop pour quelles raisons, comme protecteur spécial de sa famille. Ce fut ce nouveau venu que les premiers rois de la XII^e dynastie choisirent pour rassembler autour de lui et sous sa suprématie toutes les divinités de l'Égypte. Ils l'identifièrent alors avec le soleil. Ainsi l'obscur Amon devint sans transition le seigneur tout-puissant des dieux, Amon-Rê.

Quelle était l'origine de cet Amon que la volonté des Aménémès et des Sésostris promut au rang de dieu de l'Empire ? L'analyse pénétrante de Sethe, en s'exerçant sur les éléments de la théologie amonienne plus tardive, aboutit à conclure que ce dieu fut emprunté à la mythologie d'Hermopolis, la grande métropole religieuse sise à quelque quatre cents kilomètres au nord de Karnak. Là le dieu Amon, et son doublet féminin

Amaounet, faisaient partie de l'Ogdoade; ils étaient un des quatre couples qui, à l'origine du monde, avaient manifesté leur force active au sein du chaos inerte et préparé la naissance du Soleil. Concrétisant, d'après leur nom, l'Invisibilité (ou peut-être le Souffle, dont une caractéristique est d'être invisible), Amon et Amaounet avaient eu pour comparses les couples représentant l'Eau primordiale (Noun et Naounet), l'Infini (Houh et Haouhet) et les Ténèbres (Kouk et Kaouket). De telles spéculations, particulières à Hermopolis, manifestaient déjà l'esprit d'élucubrations systématiques qui devait, au début de l'ère chrétienne, caractériser le gnosticisme égyptien.

Si bien étayée que soit la démonstration de Sethe, elle laisse subsister un doute grave sur le bien-fondé de sa conclusion. Comment a-t-il pu se faire que, pour instaurer un nouveau culte dans leur région, des fondateurs de dynastie soient allés chercher dans une cité éloignée non pas la plus prestigieuse des divinités, mais l'obscur comparse d'un système théologique éminemment spéculatif ?

Sethe a si bien senti l'objection qu'il a insisté sur les raisons de croire à une personnalité plus marquée d'Amon et d'Amaounet au sein de l'Ogdoade d'Hermopolis. A l'en croire ces divinités devaient y jouir d'une situation à part, d'abord parce que leurs noms n'avaient pas la structure uniforme de ceux des autres couples, qui, résultant de la répétition d'une même consonne, appartenaient évidemment au même bloc homogène; Amon et Amaounet étaient incorporés à l'Ogdoade d'une façon assez arbitraire pour que, au cours des temps et selon les lieux, leurs noms aient pu en être détachés et s'y trouver remplacés par d'autres. Cela indique qu'ils jouissaient d'une autonomie, et par conséquent d'une personnalité, plus forte que celle des autres couples. Sethe n'hésite pas à conclure que l'introduction d'Amon à Thèbes fut certainement motivée par une prééminence et par une valeur universelle de ce dieu au sein de l'Ogdoade d'Hermopolis ⁽³⁾

En fait les quelques mentions d'Amon, qu'on a jusqu'à présent tenues pour négligeables, dans les Textes des Pyramides (où il s'agit forcément de l'Amon pré-thébain), prouvent que ce dieu possédait, en dehors des spéculations d'Hermopolis, un culte et une mythologie locales qui lui conféraient une vraie personnalité.

C'est d'abord le passage franchement hermopolitain :

- 446 *a* Que ton pain soit à toi, ô Niou avec Nénet,
b deux souches des dieux à l'ombre desquelles se rassemblent les dieux :
c Que ton pain soit à toi, ô Amon avec Amaounet,
d deux souches des dieux à l'ombre desquelles se rassemblent les dieux :

Que l'Amon et l'Amaounet nommés ici soient bien les divinités de ce nom qui faisaient partie de l'Ogdoade hermopolitaine, le parallélisme avec Niou et Nénet, vocables archaïques de Noun et de Naounet, le prouve abondamment. Ces divinités sont saluées ici comme étant l'origine des autres dieux, donc au-dessus d'eux, continuant à exercer sur eux leur protection. En même temps le culte particulier qu'on leur rendait est évoqué par la mention d'un pain d'oblation pour chacune d'entre elles.

- 1540 *a* Ils disent à Rê :
b Voici que ce Pépî vient à toi comme fils de Kêb sur le trône d'Amon.

La perspective est ici différente. Il est fait allusion à une légende propre à Amon. Ce dieu est donné comme titulaire d'un trône. Il était donc quelque part un dieu local, à qui le roi avait succédé comme héritier dans son fief au cours de l'unification politique du pays. Ce trône appartenait de droit à un descendant de Kêb, ce qui impliquait, selon la théologie héliopolitaine, l'identification d'Amon et de son successeur, le pharaon, avec Haroéris.

- 1712 *a* Ô terre, entends ce qu'ont dit les dieux, ce que dit Horus lorsqu'il glorifie son père,
b et aussi Ha, et aussi Amon !

Telle est du moins la version de Pép II. Celle de son prédécesseur Mérirê porte le nom de Min à la place de celui d'Amon, et cette leçon semble primitive puisqu'elle met en parallèle le dieu du désert occidental, Ha, avec Min, dieu du désert oriental. La correction en Amon est vraisemblablement contemporaine de l'identification, depuis longtemps signalée ⁽⁴⁾, d'Amon avec Min, de qui Amon adopta l'iconographie. Ce texte suggère d'autre part l'analogie théologique, sinon l'identification, de Ha et de Min (Amon) avec Horus, fils d'Osiris.

On le voit, pour estompée qu'elle était encore à nos yeux, une personnalité de l'Amon pré-thébain dans la mythologie et dans le culte se laissait déjà deviner à travers ces textes, dont Sethe n'avait pas cru devoir faire état.

Est-il possible d'aller actuellement plus loin et d'ajouter quelques traits à l'esquisse de l'Amon pré-thébain telle qu'on peut la camper d'après les travaux jusqu'à présent publiés ? Je crois qu'une constatation récente y invite.

Dans ma contribution à la *Festschrift* éditée par l'Académie de Vienne en l'honneur du Professeur Junker à l'occasion de ses quatre-vingts ans ⁽⁵⁾, j'ai isolé et expliqué une catégorie abondante de légendes gravées sur les scarabées, celles qui sont constituées par trois signes et qui n'offrent aucun sens en écriture normale. Grâce à des comparaisons et des recoupe-ments, j'ai établi qu'il s'agissait là de graphies cryptographiques du nom d'Amon, visant à fournir des talismans particulièrement efficaces du fait qu'ils réalisaient matériellement la définition d'Amon "Celui de qui le nom est caché" et incorporaient ainsi plus complètement sa personnalité. J'ai donné à ces compositions le nom de trigrammes, par analogie avec les tétragrammes, ou quatre lettres, du nom de Yahweh, auxquels les cabalistes juifs attribuaient une vertu talismanique particulière.

Les trigrammes d'Amon sont très fréquents sur les scarabées depuis le Moyen Empire jusqu'à l'époque romaine. Revêtant des formes presque variées à l'infini, ils se laissent néanmoins par la force des choses organiser en séries, ce qui facilite leur déchiffrement. Des exemples comme :



Fig. 1 Coll. Lady Meux
n° 701



Fig. 2 Inédit
Le Caire 79.190



Fig. 3 Coll. Fraser
n° 388

écrivent les consonnes du nom d'Amon d'après les conventions suivantes :

- l'enfant assis = *m*, par acrophonie de *msw*, "enfant".
- la prunelle de l'œil = *n*, par acrophonie de *nw*, "ce qui voit".
- le chat = *m*, par acrophonie de ³*miw*, "chat".
- l'uréus = ²*i*, par acrophonie de ^{2c}*i r.t*, "uréus".

- la plume (= *m*, par acrophonie de ^{2c}*m^{2c}.t*, valeur normale du signe.
- > (= ²*i*, par analogie de forme avec le panache de roseau.
- la corbeille = *n*, par acrophonie de *nb.t*, "corbeille".
- le trait vertical = ²*i*, d'après une convention fréquente dans l'écriture en clair.

En ordonnant chronologiquement ces trigrammes d'Amon, on s'aperçoit que les plus anciens d'entre eux remontent plus haut que la fin de la XI^e dynastie, c'est-à-dire avant l'introduction d'Amon à Thèbes. Les fouilles de Matmar en particulier, localité située sur la rive droite du Nil à trois cents kilomètres environ au nord de Thèbes et à cent kilomètres au sud d'Hermopolis, ont été précieuses à cet égard parce que, conduites et publiées avec une précision inégalée par Brunton, elles apportent des certitudes chronologiques indéniables. On trouve gravé sur un bouton ⁽⁶⁾, qui date incontestablement de la VI^e dynastie :



Fig. (4)

Ce cryptogramme s'apparente en partie à celui de la Collection Fraser, n° 388, reproduit plus haut. Seulement un bouton floral sert à y écrire *n*, par acrophonie de *nhb.t*, "bouton de lotus".

Les fouilles de Matmar ont livré en plus un autre trigramme d'Amon en double exemplaire (un sur un bouton et l'autre sur un scarabée), remontant à la VIII^e dynastie ⁽⁷⁾; deux trigrammes (un sur un bouton et l'autre sur un scarabée) appartenant à la IX^e ⁽⁸⁾ et quatre sur boutons datables de la IX^e à la XI^e ⁽⁹⁾. Ces résultats sont corroborés par la découverte, dans la même région de trois trigrammes d'Amon à Mostagedda ⁽¹⁰⁾ et de cinq autres à Qaou ⁽¹¹⁾, dans des tombes de la IX^e dynastie.

Il est donc indéniable qu'une dévotion envers Amon a existé, antérieurement à l'introduction de ce dieu à Karnak, dans la région intermédiaire entre Thèbes et Hermopolis. La pratique des trigrammes était liée à ce culte. Ce fut donc en même temps que celui-ci qu'elle fut importée en Thébaïde. Elle y prospéra.

L'origine pré-thébaine des trigrammes d'Amon étant reconnue, l'usage qu'on en fit par la suite peut amener à discerner, parmi les attributs d'Amon, quelques traits dont celui-ci avait hérité de son prototype de la fin de l'Ancien Empire.

En effet les trigrammes d'Amon ne se trouvent pas seulement gravés sur des sceaux, boutons ou scarabées, pour la sauvegarde personnelle de leurs porteurs. On en a relevé, dans une tombe ramesside de Gournet-Mourai⁽¹²⁾, un exemple peint au-dessus d'une figuration de bouquet d'Amon. Mais surtout, à partir du début du Moyen-Empire, les rames-gouvernails des bateaux présentent, sur les plats dure les palettes, une décoration peinte⁽¹³⁾ qui n'est autre qu'un trigramme d'Amon : un lotus blanc pour exprimer 𓄿 , un œil sacré pour écrire 𓄿 et un lotus blanc qui signifie 𓄿 .

Cet usage fait penser à certains hymnes à Amon-Rê du Nouvel Empire :

Une conjuration sur l'eau est Amon lorsque son nom est prononcé sur l'onde : le crocodile n'a plus de force quand son nom est prononcé⁽¹⁴⁾.

Ton nom est pour la sauvegarde du corps d'un chacun, pour la sécurité et la santé de celui qui est sur l'eau ; (il est) un moyen d'échapper au crocodile, un souvenir utile à avoir au moment de la tempête⁽¹⁵⁾.

Dans le récit du voyage (XX^e dynastie) qui porte son nom, Ounamon déclare au roi de Byblos :

Il n'y a aucun bateau sur le fleuve qui n'appartienne à Amon. Celui-ci possède la mer⁽¹⁶⁾.

La tradition d'un Amon secourable aux navigateurs s'est perpétuée dans l'hymnologie d'Amon jusqu'au seuil de l'époque romaine :

.....
Son nom est une brise qui repousse l'ouragan et sauve celui qu'il aime de la tempête meurtrière.

Il dégage la cime, il amène le vent favorable pour quiconque est dans sa faveur.

.....
Il descend dans la tempête sur la mer, il coule les bateaux des impies. Il sauve les barques du juste, il les fait aborder au port⁽¹⁷⁾.

Il se dégage de ces textes que, même au faite de sa puissance, Amon était resté la divinité tutélaire des navigateurs sur le Nil.

Ce trait ne découle pas logiquement de sa fonction de roi des dieux. Il était donc antérieur à celle-ci. L'emploi de ses trigrammes, connus maintenant dès la fin de l'Ancien Empire, pour décorer l'extrémité des rames-gouvernails des bateaux donne à penser qu'Amon était à l'origine un dieu local commandant aux vents et à ce titre spécialement honoré par les bateliers, dont toute l'activité dépendait de la brise. Son fief traditionnel est à chercher entre Hermopolis et Coptos. Il y était sans doute si solidement implanté que les théologiens d'Hermopolis, chez qui les considérations d'ordre politique n'étaient peut-être pas aussi absentes qu'on pourrait le croire, jugèrent opportun de l'inclure dans le système de leur Ogdoade, en lui attribuant le rôle du vent, conforme à ses compétences.

Telles sont les précisions que les faits nouveaux qu'on vient d'exposer permettent d'apporter à la personnalité d'Amon avant qu'il devînt souverain des dieux à Thèbes par la volonté des monarques de la XII^e dynastie.

Cet Amon ne fut pas à l'origine une simple entité théologique, mais la divinité locale d'un canton de Haute Égypte, sorte d'Éole génie des vents, dont l'oie du Nil était l'animal sacré et qui se trouvait spécialement honoré dans les milieux de la batellerie. Au nord de son territoire, il fut annexé par la cosmogonie d'Hermopolis ; au sud, il s'identifia d'abord avec Min de Coptos, dont il adopta l'iconographie.

On peut conclure de tout cela que ce fut à un dieu local, que les théologiens des grands systèmes de l'Ancien Empire avaient laissé de côté, sans doute parce qu'ils ne jugeaient pas assez appréciable la force politique qu'il représentait, mais qui était bien vivant dans le culte et la dévotion populaire de son fief d'origine, situé quelque part entre Hermopolis et Coptos, que les rois du Moyen Empire firent appel pour lui ouvrir, dans leur capitale neuve de Thèbes, la plus brillante des carrières divines que l'antiquité ait jamais connue.

NOTES I

1. L'essentiel de cet article a paru l'année dernière au Caire sous le titre *Les origines du culte d'Amon thébain*, dans les Cahiers d'histoire égyptienne, Série IX, fasc. 1/2, août 1957, p. 11-18. La difficulté où l'on se trouve de se procurer cette revue hors d'Égypte m'a décidé à en exposer de nouveau les idées.
2. KEES, *Die Götterglaube im alten Ägypten*, Berlin 1956, p. 345.
3. SETHE, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, Berlin 1929, p. 74.
4. SETHE, *op. cit.*, p. 20-22.
5. DRIOTON, *Trigrammes d'Amon*, Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, LIV, Vienne 1957, p. 11-33.
6. BRUNTON, *Matmar* (British Museum Expedition to Middle Egypt 1929-1931), Londres 1948, pl. XXXIII, n° 14. On donne le nom de boutons à des cachets consistant en un chaton rond ou carré à l'arrière duquel se trouve ménagé un court pédoncule de préhension, de forme variable et le plus souvent percé d'un trou. L'usage des boutons comme sceaux est antérieur à celui des scarabées. Il est caractéristique de la VI^e dynastie.
7. BRUNTON, *op. cit.*, pl. XXXIII, n° 16 et 56.
8. BRUNTON, *op. cit.*, pl. XXXIII, n° 50 et 84.
9. BRUNTON, *op. cit.*, pl. XXXIII; n° 51, 52, 53 et 54.
10. BRUNTON, *Mostagedda* (British Museum Expedition to Middle Egypt 1928-1929), Londres 1937, pl. LX, n° 66, 67 et 68.

NOTES II

11. BRUNTON, *Qau and Badari I*, Londres 1927, pl. XXXIII, n° 186, 187, 188, 189 et 190.
12. VANDIER D'ABBADIE, *Deux tombes ramessides à Gournet-Mourraï*, Le Caire 1954, p. 23 et pl. XVIII.
13. Cf. REISNER, *Models of ships and boats* (Catalogue général du Musée du Caire), Le Caire 1913, p. 18 (fig. 84), 25 (fig. 102), 95 (fig. 345) et 112 (fig. 385 et 386).
14. Hymne de Leyde, GARDINER, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XLII (1905), p. 28.
15. Papyrus Chester Beatty IV. 8, lignes 3-4, GARDINER, *Hieratic Papyri in the British Museum*, Third Series, Chester Beatty Gift I, Londres 1935, p. 32.
16. Ounamon, 2, lignes 23-24, LEFEBVRE, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris 1949, p. 214.
17. Hymne de Médamoud. de l'époque d'Auguste, DRIOTON, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1926), Les inscriptions*, Le Caire 1927, p. 38, n° 343. Cf. SETHE, *op. cit.*, p. 94.

LES MAMMISIS D'ÉGYPTE ET DE NUBIE

par François DAUMAS

Sur ces petits temples, en apparence, tout a été dit. Moret, intéressé par leurs sculptures qui s'apparentent aux scènes de la naissance divine des rois, les a rapidement étudiés dans son travail sur le *Caractère religieux de la royauté pharaonique*. Au point de vue archéologique, Borchardt les a minutieusement analysés dans ses *Aegyptische Tempel mit Umgang*. Le savant allemand fait sienne une opinion de Maspero : les mammisis représentent la case primitive dans laquelle très anciennement on reléguait l'accouchée réputée impure. Mais il fonde cette fois son affirmation sur un examen approfondi des monuments

Les mammisis que nous possédons étant récents, nous dit-il, il n'y a pas lieu d'étudier leur évolution qui, sur un laps de temps si court, n'a aucune chance d'être sensible. Considérons-les donc en bloc. Pour les comprendre, éliminons tout d'abord ce qui ne leur est pas essentiel. Les cours, les allées d'accès, les propylées n'ont aucune espèce d'importance et varient du reste d'un édifice à l'autre. Seul, le noyau architectural compte ; et il consiste invariablement en un bâtiment rectangulaire dont les murs présentent un fruit à l'extérieur. Tout autour règne un portique à colonnes florales. Celui-ci fait tellement partie intégrante du mammisi que, pour Borchardt, pratiquement, temple muni d'un déambulatoire à colonnes florales et mammisi sont une seule et même chose. Alors que le temple proprement dit est " lourd " et " fermé ", les mammisis avec leurs portiques sont " légers " et " ouverts ". Le temple s'élève toujours sur un podium qui, pour Borchardt, symbolise l'inaccessibilité divine. Au contraire, les mammisis sont de plain-pied. Du reste, l'étude de leurs colonnades montre bien que l'on a affaire à des édifices isolés ; elles ne sont pas autre chose que la traduction en pierre des auvents primitifs en bois, briques et clayonnages qui devaient protéger la case du soleil et des intempéries. Et cela correspond bien à l'idée que le mammisi est un lieu de réclusion.

Borchardt lui-même écarte deux objections que l'on pourrait faire à son hypothèse : tous les mammisis que nous possédons

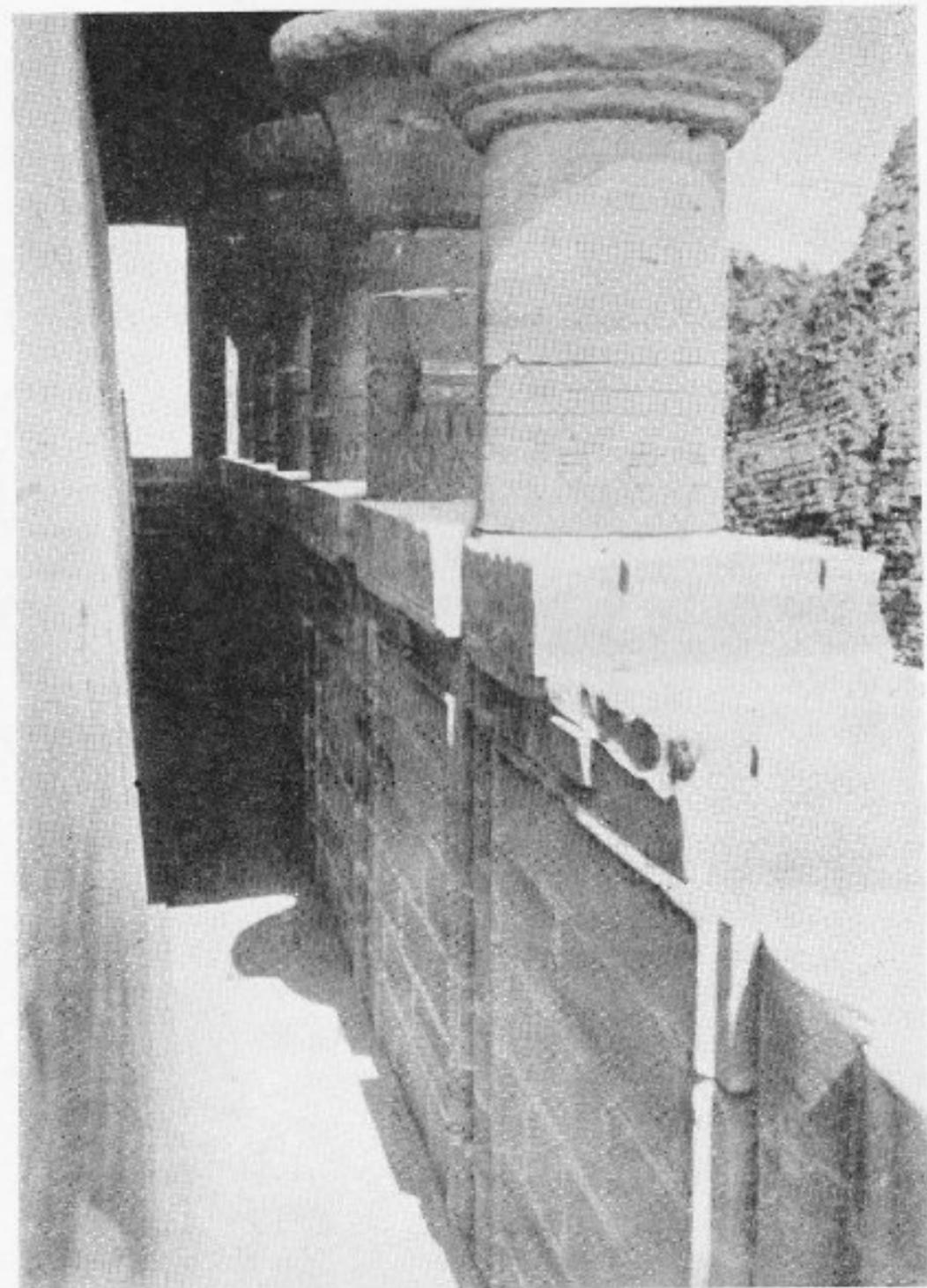
sont fort récents — pratiquement XXX^{ème} dynastie et époques grecque et romaine —. Comment se fait-il que nous n'en connaissons pas de plus anciens ? — C'est là l'effet d'un pur hasard. C'est que nous n'avons pas eu la chance d'en trouver un ancien. On sait du reste que la transmission des témoignages archéologiques est chose fort capricieuse et il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Que d'autre part le mammisi de Nectanébo à Dendara et celui de Kom Ombo n'aient pas présenté de déambulatoire, c'est là un fait obscur. Peut-être faut-il imaginer deux types architecturaux : un pour la Basse et un pour la Haute Egypte. Mais, dans l'état fragmentaire de la documentation, il est difficile d'affirmer quelque chose à ce sujet.

Le problème paraît si bien résolu que des traités récents sur l'art égyptien, tel celui de Walther Wolf, le résument en quelques lignes. Pourtant, il n'est pas posé.

* * *

Et d'abord, qu'est-ce qu'un mammisi ? Chassinat y comprenait, sans aucun doute, le temple d'Opet où était né Osiris, à Karnak, et celui où était née Isis à Dendara. Borchardt se garde de les y ranger, et on comprend bien pourquoi : ce sont des sanctuaires sans déambulatoire et il n'a déjà que trop d'ennuis avec les mammisis qui n'en ont pas pour chercher à les multiplier. Chassinat, du moins, avait l'avantage de chercher une définition du mammisi dans son nom même " lieu de la naissance ". Certains éléments de leurs noms (très nombreux dans les textes) étant communs aux mammisis et aux temples où étaient nés Isis et Osiris, il classait, avec beaucoup de logique, ces derniers parmi les mammisis. Mais leur architecture et leur iconographie sont totalement différentes. Faut-il alors reprendre la définition purement architecturale de Borchardt ? C'est tout aussi impossible pour la seule raison que, sur six mammisis actuellement déblayés, deux — et précisément les plus anciens — ne présentent pas de déambulatoire, comme nous l'avons vu ; et nous ne saurions accepter la " pirouette " de Borchardt consistant à admettre deux types géographiques. Rien ne justifie cette vue de l'esprit qui, au reste, est formellement contredite par les deux mammisis de Dendara ; le plus ancien n'a pas de déambulatoire et le plus récent en a un. On se demande bien pourquoi brusquement, à l'époque romaine, Hathor aurait changé le type de son mammisi.

Il faut donc d'abord chercher un critérium sûr. Tout simplement sera appelé mammisi un sanctuaire plus petit que le temple près duquel il est édifié et dont la cella contient des sculptures représentant la naissance du dieu fils de la triade locale. Les



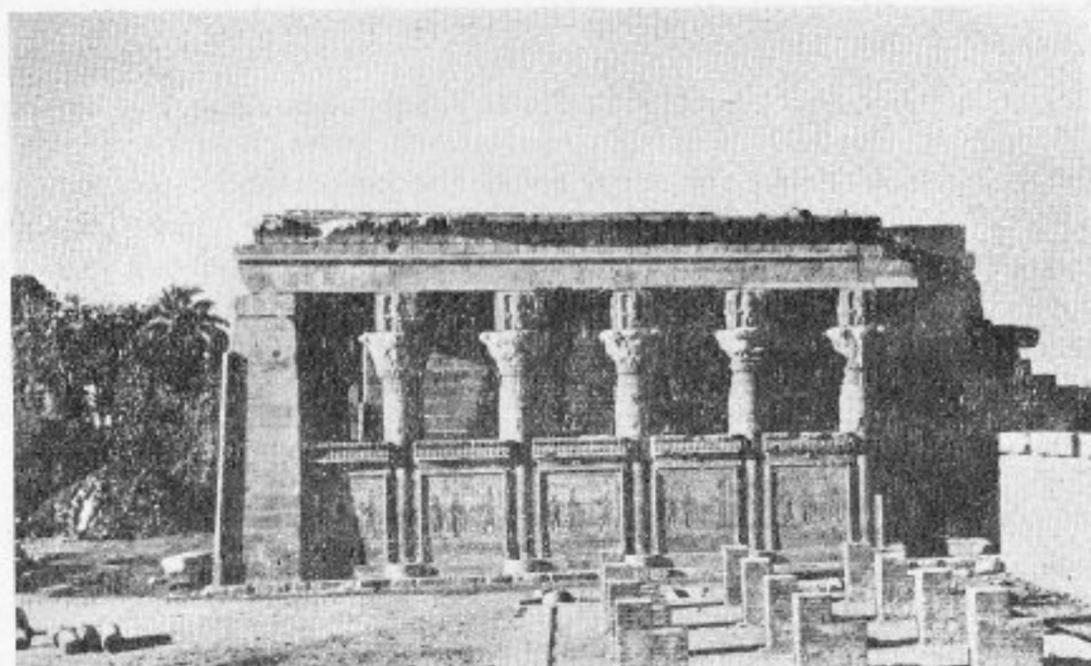
Mammisi romain de Dendara - Le Déambulatoire - Côté Nord

tableaux sont toujours plus ou moins les mêmes malgré des variantes assez importantes. Seront donc exclus le temple d'Opet, celui de la naissance d'Isis à Dendara, Louxor, Deir el Bahari et le temple Nord-est de l'enceinte de Mout. Ces trois derniers comprennent bien dans leur complexe un "mammisi" intérieur, mais ils ne sont pas *essentiellement* des mammisis, puisque les tableaux de la naissance ne figurent pas dans la cella, à la place essentielle. Si nous laissons de côté des édifices trop ruinés, tel le petit temple périptère d'El-Kab, ou des annexes peu claires, comme la chapelle sud du temple d'Hathor à Deir el Medineh, ou enfin des mammisis certains mais actuellement anépigraphes, comme celui de Kalabcha, il nous reste pour notre étude les mammisis de Philae, Kom Ombo, Edfou, Ermant, et les deux de Dendara.

De Nectanébo à Trajan, ils s'échelonnent sur près de 500 ans. Une simple remarque nous permettra d'avoir la certitude que ce n'est pas seulement le hasard qui nous a fait parvenir des mammisis tardifs : les scènes exactement correspondantes aux leurs, à époque ancienne, sont gravées non pas dans de petits temples séparés mais dans l'une des salles d'un grand temple : Louxor et Deir el Bahari. D'ailleurs la case où l'on reléguait l'accouchée est une pure création de l'esprit. Aucun fait égyptien ne vient lui donner un semblant de réalité. Tous les plans de maisons égyptiennes à nous connus, en tous temps, placent le harem dans la partie la plus retirée mais jamais hors de la maison.

Ce n'est pas tout : le mammisi de Philae, aujourd'hui périptère, révèle à l'analyse monumentale que, dans son premier état, il ne comportait point de portique à colonnes. Trois mammisis sur six conservés n'étaient donc pas munis de déambulateur à colonnes florales et il est absolument impossible de maintenir l'équation de Borchardt. Il faut donc, c'est la seule méthode, étudier leur évolution.

Le plus ancien d'entre eux, dans son état primitif, celui de Nectanébo à Dendara, comprend seulement une allée d'accès, une cour et une cella ; on voit tout de suite son caractère rudimentaire et on constate également l'importance, dans ce plan très simple, des éléments d'accès : cour et propylées. Ceux-ci ont été même agrandis à plusieurs reprises, comme à Edfou d'ailleurs. Et lorsque, à l'époque romaine, on a dû fermer les propylées du monument, on a aussitôt construit un nouveau mammisi, bien que l'ancien fut toujours accessible par la porte latérale sud. Partout ailleurs ces éléments jouent un grand rôle et sont fort soignés. Les colonnades latérales apparaissent sous Ptolémée VI Philométor, à Edfou d'abord puis un peu partout ensuite, sauf à Kalabcha par suite de conditions purement topo-



Dendara - Mammisi romain - Façade Sud



Dendara - Mammisi romain - Sanctuaire, Ptah sculpte l'hy devant les sept Hathors

graphiques : on a dû creuser la cella en spéos dans le grès de la falaise libyque.

Peu à peu aussi on adjoint des salles nouvelles au petit reposoir primitif : salle des offrandes d'abord, puis chapelle annexe, puis salle de l'Ennéade et cryptes, comme dans le mammisi romain de Dendara. Tout se passe donc comme si, à un petit temple conçu comme un reposoir rudimentaire, on avait au cours du temps adjoint tout ce qui était nécessaire à la célébration du culte quotidien. L'évolution montre bien que nous possédons sinon le plus ancien, en tout cas un des premiers mammisis édifiés.

Pourquoi à époque récente, a-t-on construit ces reposoirs auprès des temples majeurs ? Quel est leur but ?

* * *

La solution de ce problème se trouve dans les calendriers des grands temples. Nous savons par les précieuses listes de fêtes qui nous ont été conservées à Kom Ombo, Edfou, Esna, Dendara qu'à certaines dates de l'année liturgique, les prêtres se rendaient en procession au mammisi avec les dieux majeurs et y célébraient deux séries d'actes cultuels : des chants et des danses sans doute dans la partie antérieure de l'édifice et aussi, dans la cella, la représentation du mystère de la naissance divine.

De ce dernier, grâce aux représentations parallèles, nous pouvons nous faire une idée assez précise. Sans doute rien ne vaudrait la possession d'un papyrus dont s'aidait le ptérophore pour diriger les acteurs. Mais les trois actes du drame, certainement unifiés à travers toute l'Égypte, se laissent bien cerner : la *théogamie* avait pour but de poursuivre, sur le plan terrestre, l'œuvre créatrice du dieu primordial Amon-Ré. Elle était suivie de la *naissance divine* et de la reconnaissance de l'enfant par son père. Enfin, son *intrônisation* devant l'Ennéade faisait du jeune dieu le roi de l'Égypte. Nous ne pouvons ici entrer dans les détails de la liturgie mais il est aisé de s'apercevoir que, si les paroles des acteurs sacrés ne sont plus littéralement celle de Deir el Bahari ou de Louxor, le thème du jeu liturgique est le même ainsi parfois que l'ordre de séquence des scènes. Nous avons donc bien dans les mammisis, ainsi que l'avait vu Moret, l'aboutissement de l'antique mystère conservé dans les temples d'Hatchepsout et d'Aménophis III mais que nous savons, par les documents, avoir figuré aussi au Ramesseum et dans le temple Nord-est de l'enceinte de Mout. Ce mystère lui-même constitue, au milieu du deuxième millénaire, un chaînon dans l'histoire d'un rite plus ancien, longuement élaboré à Héliopolis, dans l'école théologique la plus remarquable sans doute de l'Égypte ancienne

et à laquelle se rattachent en définitive la plupart des conceptions fondamentales du royaume des pharaons. Nous décelons l'existence antérieure du mystère, peut-être assez près de son origine, dans le dernier conte du papyrus Westcar. Celui-ci, grâce à l'analyse littéraire, laisse percevoir la transposition d'un livret liturgique dans l'histoire de la naissance miraculeuse des trois premiers rois de la V^{ème} dynastie.

Cette conception centrale de la monarchie, à la fois métaphysique, sociale et religieuse, était devenue plus importante depuis que le pays avait perdu ses souverains nationaux. La continuité politique risquait de se rompre et d'entraîner dans sa rupture un effondrement métaphysique et social beaucoup plus grave encore. Il importait donc au plus haut point de conserver le principe de la délégation du pouvoir par le dieu suprême à un lieutenant qui fût de son essence même. Lorsque les Éthiopiens étrangers régnèrent en Égypte, le vieux mystère de la naissance divine, célébré sans doute à la belle époque par les membres de la famille royale elle-même, tomba en désuétude. Il fut alors remplacé à travers tout le pays par un mystère de tous points semblable où les dieux et les déesses tenaient la place des rois absents. Et le roi était identifié, symboliquement, au dieu-fils des triades locales, expression lui-même de la continuité de l'œuvre créatrice primordiale dont la succession légitime des souverains était la preuve tangible.

C'est ce qui explique qu'on ait composé si soigneusement des titulatures pour les rois éthiopiens d'abord, puis pour les Perses, les Grecs et enfin les empereurs romains. Les raisons métaphysiques les plus impérieuses exigeaient ces subterfuges, inefficaces en apparence seulement. Grâce à eux, la religion égyptienne a fait plus que se survivre pendant une dizaine de siècles ; elle n'a cessé d'approfondir et d'affiner ses conceptions au fur et à mesure que les changements du monde dans lequel elle vivait l'imposaient. Mais elle l'a fait au point de rompre tout contact profond entre les vérités religieuses et le peuple qui aurait dû en vivre.

N. B. — Aucune justification n'accompagne cette courte étude. Il en aurait fallu un trop grand nombre. Elles se trouvent dans un ouvrage intitulé *Les Mammisis des Temples égyptiens* (Société d'édition "Les Belles Lettres", Paris 1958) qui repose sur le relevé complet de tous les textes des mammisis inédits, actuellement déblayés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE
11, PLACE MARCELLIN BERTHELOT
PARIS-5^e

COMPOSITION DU BUREAU

Président.	M. le Chanoine Etienne DRIOTON, Professeur au Collège de France.
Vice-Présidents.	M. Jacques VANDIER, Conservateur en Chef des Musées Nationaux, Professeur à l'École du Louvre. M. Maurice ALLIOT, Professeur d'Égyptologie à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,
Secrétaire.	M ^{me} Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Conservateur en Chef (f.f.) du Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, Professeur à l'École du Louvre.
Trésorier.	M. Paul VALEUR.
Correspondance. et Bulletin	Administrative et Scientifique : M ^{me} Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Musée du Louvre, Paris-1 ^{er} . Financière : M. VALEUR, 43, Rue Gros, Paris-16 ^e .
Compte de chèques postaux	Paris N° 2093-33.
Compte en Banque	Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2 ^e Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie.

REVUE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur	M. le Chanoine Etienne DRIOTON Lui adresser les manuscrits destinés à la Revue. 45, rue des Plantes, Montgeron (S.-&-O.).
Commission de publication.	MM. A. BATAILLE, maître de conférences de Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris. J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes. J. SAINTE FARE GARNOT, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes. Directeur de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire.
Secrétariat	J.-J. CLÈRE, 34, rue du Cotentin, Paris-15 ^e .